

CULLETTIVITÀ DI CORSICA

ASSEMBLEA DI CORSICA

7^{ma} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2020
21 È 22 DI DICEMBRE DI U2020

N° 2020/E7/046

MOTION AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE

DEPOSEE PAR : M. Pierre POLI AU NOM DU GROUPE « PARTITU DI A NAZIONE CORSA »

OBJET : LUTTE CONTRE LA PRECARITE ETUDIANTE.

VU la loi ORE du 8 mars 2018 relative à la réussite des étudiants,

VU la jurisprudence administrative n°439895 du Conseil D'Etat du 09/04/2020 portant sur les modalités d'attribution d'aides spécifiques à destination des étudiants en situation de précarité,

VU la circulaire du 11/05/2020 relative aux modalités d'attribution d'une aide spécifique d'urgence aux étudiants en situation de précarité à la suite de l'épidémie de COVID-19,

VU la délibération N° 17/333 AC de l'Assemblée de Corse du 26 octobre 2017 adoptant le schéma de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

VU la délibération N° 19/317 AC de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2019 approuvant le schéma d'Aide à la Réussite et à la Vie Etudiante 2019-2023,

VU la délibération N° 18/268 AC de l'Assemblée de Corse autorisant la mise en œuvre du schéma territorial transitoire d'aide aux étudiants,

VU la délibération N° 20/200 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption du volet « SALVEZZA » du plan Salvezza è Rilanciu (Acte I),

CONSIDERANT que la crise économique et financière que nous vivons, liée à la crise sanitaire de la COVID-19, a été révélatrice d'une précarité étudiante

grandissante sur notre territoire, pour les étudiants de l'Università di Corsica et des autres établissements supérieurs et professionnels,

CONSIDERANT, en effet, que de nombreux étudiants, étaient aidés jusqu'à lors par leurs parents et leurs familles, et que ceux-ci subissent de plein fouet la crise économique lié à la COVID-19,

CONSIDERANT que dans la plupart des cas, ces derniers ne peuvent donc plus apporter l'aide financière habituellement fournie,

CONSIDERANT que la pandémie de la COVID-19 a entraîné l'annulation de nombreuses activités professionnelles habituellement exercées de manière saisonnière par les étudiants, afin de subvenir à leurs besoins,

CONSIDERANT que durant le confinement, près de 6 étudiants sur 10 ont arrêté, réduit ou changé leur activité rémunérée et que la perte de revenu est estimée en moyenne à 274 euros par mois, par étudiant,

CONSIDERANT par conséquent, que cette pandémie de la COVID-19 a affecté le budget des étudiants corses, faisant basculer certains jeunes dans la précarité ou accentuant des situations déjà fragiles,

CONSIDERANT que cet état de précarité a forcément des impacts négatifs sur le bon déroulement de la continuité pédagogique, empêchant ainsi les étudiants de se concentrer comme il le faudrait sur leurs études, voire de les poursuivre,

CONSIDERANT que la Collectivité de Corse, et ses services sont mobilisés afin de pouvoir aider l'Università di Corsica, le CROUS, et les associations de banques alimentaires qui interviennent auprès des étudiants, de manière quotidienne,

CONSIDERANT en effet, que des mesures ont déjà été prises, notamment via le plan SALVEZZA, permettant d'abonder à hauteur de 450 000€ pour financer des aides d'urgence, notamment à travers l'achat et la distribution d'ordinateurs et de clefs de réseau 4G afin de lutter contre la fracture numérique subie par les étudiants,

CONSIDERANT que les mesures prises par le gouvernement français, afin d'aider les étudiants en situation de précarité, ne sauraient constituer une réponse totale,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

APPORTE son soutien aux étudiants corses, partie de la population durement touchée par la crise sanitaire, sociale et économique de la COVID-19.

DEMANDE au Président du Conseil Exécutif et aux différents conseillers exécutifs, de poursuivre leur collaboration avec tous les acteurs concernés par cette problématique afin de pouvoir continuer à apporter des réponses rapides, efficaces et pérennes, destinées à lutter contre la précarité étudiante.

DEMANDE l'octroi d'une aide exceptionnelle, au mois de janvier 2021, à hauteur de 100€, à destination des étudiants en situation de grande difficulté financière.